

----- Message transféré -----

Sujet :lettre a labbé

Date :Fri, 11 Jan 2019 19:37:49 +0100

De :xxxxx

Pour :article68@upr.fr

j'ai envoyé ce jour lettre recommandée avec accusé de réception dont voici la teneur

Mr Joel labbé

Permanence parlementaire

xxxxx

Didier xxxxx

xxxxx

xxxxx 56 140

Pleucadeuc

objet : article 68 le 11/01/ 2019

Monsieur le sénateur

Je me permets de revenir de par devers vous, car les événements prennent une importance démesurée. Certaines déclarations de responsables qui loin d'apaiser les tensions ne font que les attiser. Le citoyen lambda se trouve désarmé pour trouver des solutions posées calmement pacifiques et pondérées.

Je suis particulièrement inquiet de constater certaines dérives autoritaires d'un exécutif ayant perdu tout sens commun. En droit français des arrestations préventives ça n'existe pas. On peut se demander sur quel critère divinatoire les forces de l'ordre se permettent de faire des arrestations préventives afin d'empêcher le citoyen de manifester et de circuler librement, les droits élémentaires du citoyen étant garantis par la constitution.

Les réactions immatures du Président de la République et de certaines personnalités suscitent de violentes réactions tant du côté des forces de l'ordre que de celle des manifestants. Nous entrons dans une spirale de violence sans fin.

Afin de couper cours à cette escalade dans un rapport de force qui a déjà fait une dizaine de morts et de multiples amputés (voir pièce jointe.)

nous vous demandons instamment de déclencher la procédure de destitution du Président de la République par l'application de l'article 68 de la constitution, pour non respect de la constitution tel que formulé à l'article 5. (voir dossier.)

Devant de telles violences il est du devoir de l'exécutif de calmer les choses et en tant que parlementaire vous en avez la possibilité, ce que n'a pas le simple citoyen.

Macron a été élu par peu de gens, et sa cote de popularité étant au plus bas on peut se demander s'il pourra terminer son mandat.

Les élus de la Nation sont les derniers remparts pour éviter des violences inutiles. C'est pour cette raison monsieur le sénateur que je vous demande de prendre ma requête avec bienveillance.

Veillez , Monsieur le sénateur , recevoir l'expression de mes sentiments les plus républicains ainsi que mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

j'ai joins a cette lettre la photo des gueules cassées et le dossier de l'UPR sur la destitution



Gabriel, main arrachée à Paris



Ayhan, main arrachée à Tours



Antoine, main arrachée à Bordeaux



Frédéric, main arrachée à Bordeaux



Patrick, éborgné à Paris



Richie, éborgné à La Réunion



Jerome, éborgné à Paris



Fiorina, éborgnée à Paris



Ramy, éborgné à Vénissieux.



Cédric, éborgné à La Réunion



Antoine, éborgné à Paris



Jean-Marc, éborgné à Bordeaux



Alexandre, éborgné à Paris



Issam, éborgné à Garges les Gonesse



Franck, éborgné à Paris



Clément, blessé à Bordeaux



Philippe, blessure aux côtes avec rupture de la rate à Nantes



Doriana, blessée à Grenoble



Guy, blessé à Bordeaux



Thomas, blessé à Paris



Antonin, blessé à Dijon



Mehdi, blessé à Paris



David, blessé à Paris



Constant, blessé à Mendeuille



Vanessa, blessée à Paris